









Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Communiqué de presse - 3 octobre 2012

L'observatoire agricole de la biodiversité (OAB) : Développement réussi de l'observation de la biodiversité par le monde agricole

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture a réuni une centaine d'acteurs, nouveaux arrivants ou participants à l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB), issus de coopératives, instituts techniques, associations de protection de la nature, fédérations de chasseurs, syndicats agricoles, chambres d'agriculture, parcs naturels régionaux... pour la première journée technique de l'OAB, le 21 septembre dernier. La journée a été riche en échanges et a permis de construire collectivement les perspectives de l'observatoire.

Une action lancée par le Ministère en charge de l'Agriculture dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB)

Développé dans le cadre des engagements du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dans la SNB, l'OAB accompagne des agriculteurs volontaires, à travers quatre protocoles simples : vers de terre, papillons, abeilles solitaires et invertébrés terrestres. Les agriculteurs observent et qualifient ainsi la biodiversité de leurs propres parcelles et alimentent une base de données nationale permettant de tracer les tendances d'évolution des populations observées. Lors de leurs observations, les 400 agriculteurs déjà impliqués sur 43 départements lient ces observations, à la qualité de leurs sols, à l'état du milieu et à la présence de pollinisateurs dans leurs exploitations. L'OAB leur permet à la fois de s'approprier les enjeux de biodiversité sur leur exploitation et de bénéficier d'un support de discussion avec les autres acteurs impliqués.

Une multiplicité d'acteurs impliqués dans le dispositif

Localement, les animateurs qui mobilisent les agriculteurs représentent une grande diversité de structures de développement. Parmi celles-ci, les Chambres d'agriculture sont le premier partenaire avec une trentaine de Chambres impliquées.

Les agriculteurs sont conscients des impératifs de protection et de préservation de la biodiversité et s'engagent toujours plus nombreux dans cette démarche. Ils reçoivent un retour d'informations sur leurs observations et de savoir technique par le biais de bilans annuels.

Un projet de sciences participatives innovant

Fondateur du programme de sciences participatives Vigie-Nature, le Muséum national d'Histoire naturelle est le coordinateur scientifique de l'OAB, en partenariat avec l'Université de Rennes 1 et le CNRS (LADYSS).

Il est rappelé que pour cet observatoire participatif de la biodiversité en milieu agricole, dans lequel chacun peut contribuer à la construction du savoir collectif, le nombre important de données permettra d'assurer la robustesse des indicateurs de biodiversité qui en seront issus. En s'adressant aux agriculteurs, acteurs les premiers concernés, l'OAB permet de renforcer leur rôle actif dans la gestion de la biodiversité.

Il s'agit à présent de poursuivre la mobilisation de toutes les bonnes volontés, des animateurs et des agriculteurs, notamment sur les secteurs les moins bien représentés comme l'arboriculture et le maraîchage, pour que l'OAB atteigne ses objectifs.

Plus d'infos sur : <u>www.observatoire-agricole-biodiversite.fr</u>

Contacts presse

Chambres d'agriculture France Iris Roze 01 53 57 10 51 06 09 86 02 26 iris.roze@apca.chambagri.fr Service de presse du Ministère de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et de la Forêt 01 49 55 60 11 ministere.presse@agriculture.gouv.fr Muséum national d'Histoire naturelle Magali EVANNO 01 71 21 46 54 - mevanno@mnhn.fr